

• (10.10 p.m.)

En outre, il y a les 105 millions de l'article 16. Je reconnais que la distribution initiale de ces fonds se fera au profit des larges centres urbains pour le moment, mais nous dépasserons cette étape dans quelques semaines au plus, et nous irons dans d'autres régions.

Pour finir, une somme de 200 millions est réservée pour ce que je décrirais sous le terme de projets expérimentaux d'innovation. Cette somme sera distribuée parmi les autres centres urbains y compris celui je crois dont mon honorable ami a parlé. Ainsi, il y a encore beaucoup à faire mais essentiellement on ne peut faire les deux. Nous ne pouvons pourvoir à tout le secteur privé au moyen de prêts consentis aux termes de l'article 40 et en même temps instituer tous les programmes d'habitation sociale que nous jugeons nécessaires, même dans l'éventualité d'un budget accru, bien que toujours restreint. Si le député voulait bien me fournir des précisions en privé à ce sujet, je ferai certainement de mon mieux pour régler les problèmes particuliers qui pourraient se poser.

LES LIEUX HISTORIQUES—L'ACQUISITION DE LA DEMEURE DE SIR ROBERT BORDEN

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je ne sais qui va me répondre, du ministre d'État chargé de l'habitation (M. Andras) ou du secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Forêts.

Quand j'ai posé la question au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (M. Chrétien) le 15 avril, c'était loin d'être ma première démarche à l'égard de cette maison historique. Pendant la dernière session, le 22 octobre, j'ai interrogé le premier ministre (M. Trudeau) à ce sujet. Sa réponse avait cette allure désinvolte qui est devenue la caractéristique de ses réponses à la Chambre. Plus tôt pendant la session, soit le 18 février, j'ai posé la question au secrétaire d'État (M. Pelletier) qui, à titre officieux de ministre de la culture, aurait pu manifester un intérêt quelconque pour les questions historiques. Il m'a répondu que la Commission des lieux et monuments historiques relevait du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Comme je savais cela depuis bien des années, sa vague condescendance a peu contribué à mon édification et n'a pas tellement aidé à la conservation de la résidence de l'un de nos grands Canadiens.

Ensuite, j'ai écrit au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et finalement je lui ai posé une question la semaine dernière. Je dois dire qu'il a eu la courtoisie de me répondre directement, bien que je ne sois pas heureux du contenu de sa réponse. Il est

[L'hon. M. Andras.]

un peu humiliant d'entendre un porte-parole du gouvernement de ce pays vaste et prospère déclarer que celui-ci n'a pas les moyens d'acheter une maison qui a été la résidence de l'un de ses premiers ministres les plus illustres.

Toutes nos préoccupations quant à la teneur canadienne des émissions, à notre nationalisme culturel et à notre canadianisme distinctif n'ont aucun sens si nous ignorons ces figures historiques qui ont contribué au caractère unique de notre patrimoine national. Robert Borden, le seul chef à demeurer à la tête d'un État démocratique pendant toute la durée de la Grande Guerre, est un de nos hommes publics les plus négligés. Son leadership à l'intérieur de l'Empire britannique, comme on disait alors, et sa participation de première heure à l'avènement de l'ère du Commonwealth, composé de dominions autonomes plutôt que de colonies subordonnées, ont été vraiment remarquables, comme le prouvent les historiens.

Il a certainement été notre premier grand internationaliste et il a joué un rôle important dans les discussions sur le traité de paix après avoir dit carrément au gouvernement britannique que le Canada n'avait pas l'intention de dépêcher au front un demi-million de ses meilleurs hommes s'il ne pouvait pas au moins assister aux pourparlers de paix. Alors qu'il était premier ministre, et sur ses instances répétées, on reconnut notre droit de devenir membre de la Société des Nations et le Canada devint l'un des membres fondateurs de cette institution qui, pendant quelque temps, fut considérée comme l'espoir du monde. Sans déprécier les efforts des autres ni trop louer ceux de Borden, on peut à juste titre l'appeler l'architecte de l'indépendance canadienne. Toute sa longue carrière durant, aussi bien avant qu'après son mandat comme premier ministre de 1911 à 1920, on l'a respecté comme un homme d'honneur, de dignité, de probité et de courage.

Il est déplorable qu'on admette que nous n'avons pas les moyens d'acquérir au nom de la nation la demeure de Glensmere où Borden a résidé de 1907 jusqu'à sa mort, en 1937. Si le gouvernement ne peut pas trouver les fonds nécessaires, il aurait pu prendre une initiative quelconque afin de retarder la démolition; si on leur en avait fourni l'occasion, peut-être des particuliers plus intéressés que le gouvernement auraient-ils pris cette affaire en main.

Alors que nous avons acquis les anciennes demeures du premier ministre Mackenzie King et de sir Wilfrid Laurier, Earncliffe, la résidence de sir John A. Macdonald, notre tout premier ministre, appartient à un gouvernement étranger. Les Anglais auraient